

Conseil d'arrondissement du 2<sup>e</sup> arrondissement  
Jeudi 22 juin 2017

**V022017052 - Vœu relatif à la préservation des libertés publiques.**

Considérant l'annonce par le Président de la République de son intention de faire proroger pour la sixième fois consécutive l'état d'urgence, en vigueur depuis le 13 novembre 2015, jusqu'en novembre 2017,

Considérant que la normalisation de l'état d'urgence découlant de sa prorogation systématique depuis 2015 a été jugée inefficace, coûteuse et dangereuse pour la cohésion sociale et les libertés publiques par les rapports récents aussi bien de l'Assemblée Nationale (octobre 2016) que d'Amnesty International (mai 2017),

Considérant que l'état d'urgence qui visait à les prévenir n'a pas empêché de nouvelles attaques terroristes de se produire à plusieurs reprises durant toute sa prorogation,

Considérant l'instrumentalisation faite de l'état d'urgence pour interdire des manifestations et restreindre les libertés de militant.e.s politiques notamment écologistes durant la COP21 et syndicaux durant le débat sur la « Loi Travail »,

Considérant le projet du gouvernement de faire entrer dans le droit commun les dispositions relatives à l'état d'urgence,

Considérant qu'en déclarant anticonstitutionnelles certaines de ces dispositions le 9 juin dernier le Conseil Constitutionnel a mis en évidence la fragilité du projet du gouvernement en termes de respect du droit relatif aux libertés publiques, de se déplacer et de manifester notamment,

Considérant l'importance pour notre municipalité non seulement du respect des libertés publiques mais aussi de leur renforcement,

Considérant que la réponse de Paris aux menaces et attaques terroristes se situe dans la protection des libertés publiques assurée par la police et la justice dans le cadre démocratique et équilibré du droit commun,

**Sur proposition de Jacques BOUTAULT, des élu.e.s écologistes, de Béatrice BONNEAU élue PC-Front de Gauche, le conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris demande au gouvernement le retrait du projet de loi visant à placer dans le droit commun les mesures exceptionnelles permises par l'état d'urgence, afin de préserver les libertés publiques et la force de notre démocratie.**

**Conseil d'arrondissement du 2<sup>e</sup> arrondissement**  
**Jeudi 22 juin 2017**

**V022017053 - Vœu relatif au projet de nouvelles territorialisations de la DEVE**  
**(Direction des espaces verts et de l'environnement).**

Le Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement,

Considérant la volonté de la ville de Paris de développer les parcs et jardins et la végétalisation au sens large à Paris,

Considérant qu'il est en projet de modifier l'actuelle territorialisation de la DEVE entre les différents arrondissements de Paris,

Considérant que des projets similaires sont en projet dans d'autres arrondissements,

Considérant qu'il est envisagé de regrouper les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissement sous une seule direction,

Considérant que cette décision a été prise sans concertation préalable avec les mairies d'arrondissements,

Considérant que ce regroupement peut nuire à la bonne gestion des parcs et jardins du fait de leur étendue et de la charge de travail afférente,

Considérant la charge de travail importante des agents de la DEVE induite notamment par le budget participatif et les permis de végétaliser,

Considérant que le regroupement des services de la DEVE des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements est effectif depuis janvier 2017, et a entraîné le cumul de la gestion des deux arrondissements par un seul chef de division DEVE pour les deux arrondissements,

**Sur proposition de Dominique DUSSART et des élu.e.s du groupe EELV, le conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris propose que :**

- **Que soient transmises au plus vite à tous les acteurs concernés, les informations relatives aux directives qui concernent ces nouvelles territorialisations,**
- **Que les impacts sur la charge de travail soient évalués,**
- **Que le regroupement réalisé depuis janvier entre le 11<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> fasse l'objet d'un retour d'expérience avec l'ensemble des acteurs concernés.**